

**PS Suisse : Résolution PS Lausanne, PS Argovie, PS district Winterthour,
PS femmes, Mattea Meyer, Rebecca Ruiz, Cédric Wermuth
approuvée par l'Assemblée des Délégué(e)s,
le 5 décembre 2015 à Saint-Gall**



Assez attendu: une politique familiale moderne maintenant, oui au congé parental!

Depuis l'introduction du congé maternité payé en 2003, son extension à un congé paternité, voire parental, est régulièrement au cœur des discussions. Au cours de la dernière décennie, pas moins de 25 propositions ont été déposées à ce sujet au Parlement, pour toutes finir par échouer. Même une proposition aussi modérée que l'initiative parlementaire de Martin Candinas (PDC) pour un mini-congé paternité de deux semaines est aujourd'hui combattue par la commission compétente du Conseil des Etats.

L'introduction d'un congé parental se fait attendre depuis trop longtemps. Les jeunes parents souhaitent aujourd'hui plus que jamais se répartir le travail d'éducation et de soin des enfants de façon égalitaire dès le premier jour. Sur le plan de l'égalité des sexes, il est inacceptable que les femmes courent en cas de grossesse un important risque de dévalorisation professionnelle, alors qu'à l'opposé un congé paternité compris entre un et dix jours ne suffit pas aux pères pour assumer l'accompagnement de l'enfant et de la partenaire. Si des entreprises innovantes et de grande taille développent dans toute la Suisse de meilleurs modèles pour les pères parmi leurs employés, il n'en va pas de même, et de loin, dans les PME. Ces dernières peinent à assumer financièrement un congé paternité plus long, et encore plus un congé parental.

Il est évident que le Parlement issu des élections du 18 octobre ne va pas proposer de solution un tant soit peu acceptable pour une politique familiale conforme à l'égalité des sexes. Il faut donc impérativement augmenter la pression populaire et publique : diverses organisations, parmi lesquelles figurent des syndicats, des associations féministes ou des groupements d'hommes, ont déjà annoncé vouloir examiner sérieusement le lancement d'une initiative populaire. Le syndicat Travail.Suisse veut même prendre une position de principe sur le sujet d'ici la fin de l'année.

Le PS Suisse fait partie de cette coalition de la société civile et décide donc de participer activement à la discussion sur une éventuelle initiative populaire pour un congé paternité ou parental. Elle constitue une plate-forme pour toutes les organisations souhaitant s'associer à un projet d'initiative. Notre vision politique est celle d'un modèle qui met à disposition des parents d'une part un temps aussitôt après la naissance de l'enfant et d'autre part un congé parental d'une certaine durée et flexible, pour permettre une véritable égalité des sexes.

Le cadre de réflexion se définit autour des éléments suivants, constituant pour nous les demandes minimales d'une éventuelle initiative:

- Maintien du congé maternité actuel (14 semaines)
- Introduction d'un congé paternité de plusieurs semaines. Idéalement, ce modèle devrait proposer en plus du congé maternité et du congé paternité un congé parental réparti obligatoirement de manière égalitaire et commun aux deux partenaires.
- Absence de discrimination entre les différentes formes d'union et à l'encontre des couples de même sexe.

La négociation et l'élaboration détaillée du contenu reviennent au Comité directeur du PS Suisse. Ce dernier formule un modèle avec les partenaires envisageables en vue de réunir une coalition large, ancrée dans la société civile. Le Comité directeur examinera le lancement d'une initiative populaire propre en cas d'échec de la mise en place d'une telle coalition.

Le Comité directeur est invité à rapporter au cours du premier semestre 2016 les progrès réalisés à l'Assemblée des délégué-e-s.

Dépositaires :

PS Lausanne, PS Argovie, PS district Winterthour, PS femmes, Mattea Meyer, Rebecca Ruiz, Cédric Wermuth

Signataires (ordre alphabétique) :

Amr Abdelaziz, Evi Allemann, Cesla Amarelle, Andrea Arezina, Mireille Aubert, Anita Balz, Linda Bär, Olivier Barraud, Andrea Bauer, Christoph Baumann, Samuel Bendahan, Vinzenz Binggeli, Andrea Blättler, Pascale Bruderer, Elisabeth Burgener, Andreas Burger, Tom Cassee, Conradin Caviezel, Florian Chappot, Luca Cirigliano, Denis Corboz, Mélanie Correia, Andi Dauru, Kantonsrat, Carol Demarmels, Sebastian Dissler, Marlyse Dormond, Jonas Erni, Yvonne Feri, Olivier Flechtner, Tamara Funiciello, Seraina FÜRER, Daniel Gähwiler, Benoît Gaillard, David Gallusser, Bernadette Gaspoz, Hannes Gassert, Yannick Gauch, Dominique Gigon, Annette Grieder, Mia Gujer, Bernadette Hänni, Lukas Horrer, Chaim Howald, Daniel Hungerbühler, Lelia Hunziker, Jessica Jaccoud, Carole-Anne Kast, Marco Kistler, Daniel Kopp, Michael Kraft, Dominik Kramer, Rezia Krauer, Laura Kronig, Micha KÜCHLER, Tobias Langenegger, Stephie Luethi-Brüderlin, Salome Mannale, Claudio Marti, Nadine Masshardt, Nicolas Mattenberger, Claudia Mauchle, Liliane Maury Pasquier, Cyril Mizrahi, Fabian Molina, Stéphane Montangero, Dimitri Moretti, Salima Moyard, Gaétan Nanchen, Andri Perl, Ivica Petrusic, Martin Pfister, Benoit Piller, Jon Pult, Jean-Claude Rennwald, Andrea Rey, Mathias Reynard, Alexander Robert Herren, Nicolas Rochat Fernandez, Myriam Romano-Malagrifa, Olivier Salamin, Sacha Schenker, Nina Schläfli, Ursula Schneider Schüttel, Kristina Schüpbach, Karin Schwiter, Florian Sieber, Edith Siegenthaler, Monika Simmler, Maria Sorgo, Dominique Späth, David Stampfli, Jonas Steiner, Jean-Daniel Strub, Simon Suter, Gabriela Suter, Sylvain Thévoz, Severin Toberer, Oscar Tosato, Lucia Tozzi, Nyima Tsering, Florian Vock, Tanja Walliser, Céline Widmer, Rebekka Wyler, Sarah Wyss, Vera Ziswiler, Simon Zurich